



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission sportive Pv du 29 septembre 2026

Présents : Yvan Cueff, Marc Gilles, Leslie Glever, Claude Gonnin, Jean-Yves Le Droff, Yves Sizun

Absents excusés :

La Commission Sportive tient à remercier Alain QUEAU pour les services rendus auprès de la Commission depuis la saison 2021-2022

1 – Réserves – Litiges :

Match de D2 groupe E – PLOURIN AV 1 – MORLAIX SC 3 du 20 septembre 2026.

Réserve d'avant match du club de PLOURIN AV ainsi stipulée : « Je soussigné(e) FERRANTI ALBAN licence n° 2207746328 Capitaine du club PLOURIN AV formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs RAMBHOJAN LAURENT, du club MORLAIX SC, pour le motif suivant : le joueur/les joueurs RAMBHOJAN LAURENT est /sont en état de suspension au jour de la présente rencontre.»

Réserve confirmée par le club de PLOURIN AV par messagerie officielle du club le 20/09/2026.

La Commission Sportive après avoir consulté la situation du joueur RAMBHOJAN Laurent constate que sa dernière suspension de 6 matchs remonte au 14 décembre 2025, et qu'il a effectivement purgé ses 6 rencontres dans son intégralité, dit le joueur régulièrement qualifié pour participer à ladite rencontre.

En conséquence, la Commission Sportive rejette la réclamation du club de PLOURIN AV, homologue le résultat acquis sur le terrain et porte au compte du club de PLOURIN AV le droit de confirmation de réserve de 30,00 € en application de l'article 96.1 des règlements généraux de la LBF.

- PLOURIN AV 1	3 points	4 buts
- MORLAIX SC 3	0 point	0 but

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 07 jours conformément à l'article 98 des règlements de la Ligue de Bretagne.

2 – Championnat :

Match de D3 groupe C – BREST PL LAMBEZELLE 1 – GUIPAVAS AL COATAUDON 4 du 6 septembre 2026

Match arrêté à la 82^{ème} minute suite à bagarre.

La Commission Sportive après avoir pris connaissances des rapports de l'arbitre et des deux clubs, la rencontre n'ayant pas été à son terme, donne match à rejouer à une date ultérieure. Un délégué sera désigné pour cette rencontre.

Par ailleurs, la Commission Sportive rappelle au club de BREST PL LAMBEZELLE que la présence d'un délégué auprès de l'arbitre est obligatoire sur la feuille de match.

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 07 jours conformément à l'article 98 des règlements de la Ligue de Bretagne.

7, ZA de Ty Névez-Pouillot 29150 CHATEAULIN ☎ 02 98 47 62 47

@ secretariat@foot29.fff.fr



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

3 – Coupe de Bretagne 2026-2027 :

La Commission Sportive procède au tirage du 4ème tour en présence des clubs, 31 rencontres.

4 – Coupe du Département du Finistère 2026-2027 :

La Commission Sportive procède au tirage des 42 rencontres du 3ème tour.

5 – Coupe du District 2026-2027 :

La Commission Sportive procède au classement de la phase de groupe des équipes « réserves » de Ligue afin de désigner les qualifiés pour la suite de la compétition (voir la liste sur le site du District)

La Commission Sportive procède au tirage du 1^{er} tour, 42 rencontres au programme.

6 - Forfaits :

RAPPEL : Les clubs qui déclarent forfait le samedi, doivent le faire avant 12h00 en **adressant un mail officiel, un simple appel téléphonique ne suffit pas**. Si le club déclare son forfait le samedi après 12h00, l'arbitre de la rencontre ne pouvant être prévenu, et qu'il se déplace, **les frais d'arbitrage seront intégralement portés au compte du club fautif. (Les clubs doivent prendre contact avec les permanents de la Commission Sportive et de la Commission des Arbitres, dont les coordonnées sont indiquées sur le site du District chaque week-end)**

Forfaits occasionnels :

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
20/09/2026	D3 E	Plouescat St P 2	Plougar Haut Leon Fc 3	Plouescat St P 2	30,00 €
20/09/2026	D3 G	Morlaix Sc 4	Garlan Us 1	Morlaix Sc 4	30,00 €
20/09/2026	D3 J	Cleden Penn ar Bed 2	Plogonnec Ec 3	Plogonnec Ec 3	30,00 €
20/09/2026	D3 L	St Evarzec Es 3	Fouesnant Us 3	Fouesnant Us 3	30,00 €
20/09/2026	D3 M	Elliant Mel 2	Guiscriff Av 2	Guiscriff Av 2	30,00 €
27/09/2026	Cpe Dep 29	Tourch As 1	St Goazec 1	St Goazec 1	30,00 €
27/09/2026	Cpe District	Le Faou Es Cranou 2	Brest As 3	Le Faou Es Cranou 2	30,00 €
27/09/2026	Cpe District	Sizun Le Trehou As 2	St Thegonnec Et S 2	Sizun Le Trehou As 2	30,00 €
27/09/2026	Cpe District	Quimper Ergué Armel 2	Douarnenez Stella 3	Douarnenez Stella 3	30,00 €

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN